

Les Troubles du Neuro-Développement (TND)

Coordination du parcours diagnostique
Diagnostic
Coordination de la prise en charge

Autisme?

Hyperactivité?

Troubles "Dys"?

Handicap
intellectuel?

Pour médecins généralistes et pédiatres
déjà sensibilisés ou déjà référents sur un territoire

Formation continue + Evaluations des Pratiques Professionnelles
18 heures réparties sur 4 mois : De Mars à Juin 2025

Action de DPC

Totalement à distance

Sessions Zoom en direct
+ Sessions E-learning

L'orientation précoce : un enjeu majeur

Le repérage et le diagnostic précoce des enfants présentant des Troubles du Neuro-Développement (TND) (Autisme, déficience intellectuelle, troubles "dys", hyperactivité) constituent une priorité de la Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des TND.

Aujourd'hui, les délais d'attente pour l'accès au diagnostic et à une prise en charge constituent souvent un frein au déploiement d'interventions très précoces.

Pourtant ces interventions précoces seraient à même d'influencer très positivement

le développement du jeune enfant, l'impact des troubles dans son quotidien et la compréhension par sa famille.



*Action de DPC retenue suite à l'appel d'offres national s'inscrivant dans le cadre de la "Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement", répondant au cahier des charges élaboré par l'ANDPC en concertation avec la Délégation Interministérielle pour l'Autisme et suivant les dernières recommandations de la HAS.

Objectifs de l'action de DPC intégré* (Formation + EPP)

Coordonner le parcours diagnostique d'un enfant ayant un écart inhabituel de développement

Utiliser et interpréter les principaux tests de repérage selon le TND et l'âge de l'enfant

Proposer des explorations complémentaires et identifier les ressources territoriales pour les réaliser

Mettre en place des interventions précoces au sein de son territoire et évaluer leurs résultats

Interpréter les résultats, effectuer une synthèse diagnostique et poser un diagnostic lorsque celui-ci est possible

Orienter à bon escient vers les structures pluridisciplinaires ou les consultations d'expertise

Coordonner le parcours de soins de l'enfant

Répondre aux interrogations, accompagner et expliquer la démarche diagnostique et de prise en charge aux familles

Modalités pratiques

Public

Médecins généralistes et pédiatres éligibles au financement de l'Agence Nationale du DPC, préalablement formés sur les TND ou étant déjà référents sur le territoire.

Nombre de médecins par session

Entre 10 et 15. Effectif réduit privilégié afin de favoriser l'interactivité entre le formateur et les participants ainsi qu'entre les participants eux-mêmes.

Indemnisation pour chaque médecin ayant suivi l'intégralité du parcours : 810€
(45€ x 18h)

Durée

18h en 2025

Format

Classes virtuelles : en direct via ZOOM
+ E-learning : accès en illimité aux cours en ligne

2025

Mars

Mai

Pendant 1 mois

Séquence 1

Formation continue : 3h



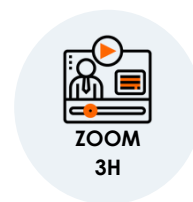
Séquence 2

Formation continue : 6h



Séquence 3

Formation continue : 3h



Mai/Juin

Juin

Séquence 4

Évaluation des Pratiques Professionnelles : 3h



Séquence 5

Évaluation des Pratiques Professionnelles : 3h



Séquence 1

Coordination et étapes du parcours diagnostique



Réaliser une anamnèse détaillée, écarter d'autres problématiques (auditive, visuelle...), transmettre ces informations aux professionnels susceptibles d'intervenir auprès de l'enfant seront autant de missions importantes à réaliser et à suivre. Les recommandations de bonnes pratiques viennent appuyer ces parcours.

Programme

Contexte : Stratégie nationale TND,
Recommandations de bonnes pratiques

Coordination / Partage de l'information

Chemin clinique recommandé

Consultation dédiée revalorisée

Anamnèse développementale détaillée

- Vérification vision-audition
- Bilan pédiatrique complet
- Observation en interaction
- Appui du guide de repérage

Présentation des séquences suivantes, notamment :

- Liste des outils
- Liste des professionnels, leurs types de bilans et suivis

*Inscription et mise en route des modules E-learning



Séquence 2

Outils, cadre nosographique Professionnels pour bilans et suivis Ressources du territoire



Découvrir différents outils existants en termes de bilan et de suivi, ainsi que le cadre nosographique des TND, permettra la mise en place des interventions précoces et l'orientation de l'enfant vers des professionnels ou autres structures existantes sur son territoire.

Programme

6h de cours disponibles en illimité en ligne,
pendant 1 mois (entre la séquence 1 et la séquence 3)



Séquence 3

Diagnostic, coordination du parcours de soin de l'enfant et accompagnement des familles



Le médecin généraliste ou pédiatre sera amené à poser un diagnostic si cela est possible. Il pourra être le référent du parcours de soin de l'enfant, en coordonnant les différentes étapes clés de son parcours (lien avec les différents professionnels de santé et organismes, MDPH, Education Nationale...).

Cet accompagnement ne pourra se faire sans les familles. Annonce du diagnostic, réponses à leurs questions, explications du parcours seront nécessaires à l'implication des parents.

Programme

Méthodologie et outils du raisonnement diagnostique

Accompagnement et explication de la démarche diagnostique et de prise en charge aux familles

Participation des familles dès le repérage

Annonce

Réponses aux interrogations des familles et conseils sur les différents accompagnements possibles (notamment scolaires).

Développement de compétences parentales, orientation vers les structures, programmes, formations aux familles

Du trouble au handicap : vers une reconnaissance de handicap ?

Aménagements au quotidien et dans la scolarité ?



Séquence 4 et 5

Évaluation des pratiques professionnelles

Vignettes cliniques + Chemins cliniques



Les deux dernières séquences, de 3h chacune, seront décomposées en 2 temps

1h30 de vignettes cliniques

Objectif :
maîtriser le processus de diagnostic

Via quelques vignettes cliniques, mise en pratique des connaissances précédemment acquises concernant le diagnostic et l'orientation des enfants à risque de TND dont TSA.

Cette réflexion, menée en groupe, permet de confronter les points de vue et d'apporter des connaissances supplémentaires au praticien au regard des recommandations de bonne pratique de la HAS.

Mise en situation

Grâce à la vignette clinique, le professionnel est appelé à résoudre le cas avec ses connaissances et son expérience dans un temps dédié. Nous proposerons des vignettes cliniques, description d'une situation clinique issue de la pratique des professionnels ou amenée par le formateur.



1h30 de chemins cliniques

Objectif :
maîtriser le processus d'orientation

Pour les Troubles du Spectre de l'Autisme, les Troubles des apprentissages, le TDAH, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles ont bien décrit les parcours recommandés.

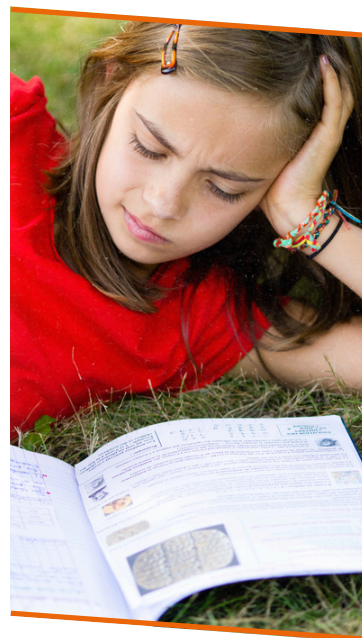
Ils constitueront les bases des « chemins cliniques » à utiliser et intégrer au dossier.

Mise en situation

Lors des séquences de formation continue, nous aurons vu de manière « théorique » le chemin clinique recommandé.

Les médecins seront incités à utiliser ce document guide de chemin clinique dès la fin de la séquence 3 de formation continue, afin de pouvoir partager leurs expériences propres.

Là encore, nous pourrions proposer des exemples issus des pratiques cliniques des professionnels de notre équipe.



Dates 2025

Mars à Juin 2025

Les mardis de 9h à 12h

Zoom : 25 mars

E-learning (6h) : entre le 26 mars et le 5 mai

Zoom : 6 mai / 27 mai / 17 juin

Les jeudis de 9h à 12h

Zoom : 27 mars

E-learning (6h) : entre le 28 mars et le 14 mai

Zoom : 15 mai / 5 juin / 26 juin

Les vendredis de 9h à 12h

Zoom : 28 mars

E-learning (6h) : entre le 29 mars et le 8 mai

Zoom : 9 mai / 6 juin / 27 juin

Les vendredis de 14h à 17h

Zoom : 28 mars

E-learning (6h) : entre le 29 mars et le 8 mai

Zoom : 9 mai / 6 juin / 27 juin

Les samedis de 9h00 à 12h00

Zoom : 29 mars

E-learning (6h) : entre le 30 mars et le 09 mai

Zoom : 10 mai / 7 juin / 28 juin

Comment s'inscrire ?

- 1- Connectez-vous sur votre compte personnel www.mondpc.fr
- 2- Cliquez sur « Recherche Actions »
- 3- Indiquez le numéro de l'action DPC
- 4- Cliquez sur l'onglet « Détail action DPC »
- 5- Sélectionnez la session de votre choix (selon votre région)
- 6- Validez votre inscription

Nous prendrons contact avec vous pour valider les étapes suivantes

Nous nous tenons disponibles pour toute aide à l'inscription, n'hésitez pas à nous contacter :
par téléphone au 04 83 57 49 42
par mail à formationDPC@coridys.fr

Modalités pratiques

Pour cette action de DPC il nous a semblé important de pouvoir faire intervenir des formateurs connaissant la pratique libérale, conscients de ses contraintes, mais aussi de ses enjeux importants.

Nos formateurs spécialistes des Troubles du Neuro-Développement ont également été choisis pour leurs compétences pédagogiques et leur rigueur scientifique. Dans une ambiance alliant convivialité, méthodologie et sérieux, ils vous apporteront un maximum de connaissances théoriques, d'outils pratiques et illustreront tout cela par des exemples et expériences du terrain.



Dr. François Soumille

“ Médecin psychiatre, qualifié en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, j'ai exercé plusieurs dizaines d'années en CMP, CAMSP, CMPP et j'ai assumé la responsabilité médicale de différents dispositifs de diagnostic et d'intervention précoce du Trouble du Spectre de l'Autisme dans les champs sanitaire et médico-social.

J'ai suivi une formation de formateurs organisée par l'EHESP dans le cadre du 2ème plan autisme pour la diffusion de l'état des connaissances sur l'autisme et les autres TED. J'ai participé à l'élaboration de la RBP de la HAS sur le diagnostic du TSA de 2018 et je suis membre du Conseil d'Administration de l'ARAPI (association pour la recherche sur l'autisme et la prévention des inadaptations).

Titulaire d'un certificat professionnel de formateur pour adultes délivré par la Fédération de la Formation Professionnelle, je conçois et réalise des formations sur mesure pour des équipes pluriprofessionnelles du sanitaire et du médico-social concernées par l'évolution des pratiques dans le champ de l'autisme et des TND.

”

Dr. Amandine Billiaux

“ Médecin neuropédiatre, je me suis spécialisée dans l'accompagnement d'enfants avec TND de par ma pratique et mes formations complémentaires (DIU neurologie pédiatrique et DIU Autisme). J'exerce actuellement en libéral en centre de santé spécialisé dans les TND et les troubles neuropédiatriques et au sein de la Plateforme de Coordination et d'Orientation des Alpes-Maritimes. Ma pratique m'amène à travailler en partenariat avec les réseaux associatifs, les structures médico-sociales de pédopsychiatrie et les pôles handicaps départementaux.

”

Modalités pratiques



Psychologue spécialisée en neuropsychologie depuis 2009, j'exerce auprès d'enfants et d'adultes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) dont l'autisme. J'exerce actuellement en Pédiatrie au Centre Hospitalier de Grasse, au sein de l'Unité de Bilans Troubles Cognitifs et des Apprentissages (investigations complémentaires à celles des praticiens de ville, éclairage diagnostique, recommandations de prise en charge). J'exerce également en cabinet libéral pluridisciplinaire (évaluations et prises en charge neuropsychologiques, guidance parentale).

**Virginie
Biscay**



Psychologue spécialisée en neuropsychologie. Exerce depuis 2004 auprès d'enfants, adultes et personnes âgées présentant des troubles cognitifs : d'abord en service de neurologie (adulte et pédiatrique), consultation mémoire, rééducation fonctionnelle, accueil de jour pour malades d'Alzheimer. Elle est directrice de Coridys Var depuis 2009. L'association œuvrant pour la coordination des intervenants, pour les personnes avec TND, Virginie œuvre pour l'importance de parcours coordonnés pour les familles.

**Virginie
Mattio**

Propriété intellectuelle

Les documents de formation, tels que les supports pédagogiques, les livrets, les présentations, les vidéos etc., sont considérés comme des œuvres protégées par le droit d'auteur étant donné qu'ils sont originaux et qu'ils sont fixés dans un support matériel (papier, numérique, etc.).

De plus, les documents de formation ont été réalisés dans le cadre de la certification Qualiopi.

Cela signifie que Coridys Var dispose **des droits exclusifs sur leur utilisation, leur reproduction, leur distribution et leur modification.**
La propriété intellectuelle des documents de formation appartient à Coridys Var.

Dans le cadre des actions en présentiel ou en e-learning, Coridys Var met à disposition des stagiaires différents supports.
Ils peuvent **être distribués (présentiel) ou téléchargés (e-learning) mais ne pourront pas être diffusés par les stagiaires.**

Certains autres supports ne sont consultables que sur place lors de la formation présentiel ou en ligne (non téléchargeables) pendant la durée de l'action de formation.

Notre équipe

Direction/ Equipe pédagogique et qualité

Virginie MATTIO : Directrice et formatrice, référente pédagogique, référente handicap, Référentes pédagogiques et Coordinatrices des formateurs extérieurs

Céline OLIVIERO : Psychologue et Formatrice

Caroline JACQUIN : Neuropsychologue et Formatrice

Equipe administrative

Marie-Justine REAU et Claudia AZZARA : Chargée de Communication

Jessica GIVAUDAN : Accueil et secrétariat

Mouna GHERIBI : Comptabilité

Conseil scientifique (dans le cadre des formations DPC)

Dr Lionel COUQUET, Dr Tatiana RUCZ MANINI : Pédopsychiatres

Dr Ziyad ELIAS : Neurologue

Dr Bartoli : Neuropédiatre

Virginie MATTIO / Céline OLIVIERO / Caroline JACQUIN : Psychologues, Neuropsychologues de l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.odpc.fr



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'activités suivantes:
Actions de formation

formationDPC@coridys.fr

